

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DES SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS
DU 28 MARS 2013

COMPTE-RENDU

Ont siégé :

Véronique CERESUELA - Catherine BERTHÉ
Pascale JEANNEAU - Elisa DERID
Marianne DOUFFET – Marie AGNESA

En réponse aux déclarations liminaires de l'UNSA JUSTICE et de la CFDT, Madame DUBO, nouvellement nommée SDRH au secrétariat général rappelle que l'inscription sur une liste d'aptitude est une démarche initiée par l'administration et non une démarche faite par l'agent. Le groupe de travail proposé le 07 mars devra tirer le bilan du dispositif proposé depuis l'an dernier afin de dégager éventuellement des pistes d'amélioration.

S'agissant du versement de la prime liée à l'application tardive du Nouvel espace Statutaire, attendu par les collègues de la DSJ depuis 2011, l'administration fait part de l'accord donné sur le principe par la direction de la fonction publique. L'arrêté permettant de mettre en œuvre ce rappel est en cours d'examen à la direction du budget. Un recensement sera effectué dès confirmation de l'accord définitif.

S'agissant des préparations aux examens professionnels, l'administration rappelle que les plateformes du secrétariat général doivent proposer ce type de préparation à charge éventuellement pour les directions affectataires de mettre en place une formation complémentaire.

Cette CAP a ensuite procédé à l'examen des points à l'ordre du jour notamment l'établissement de la liste d'aptitude aux fonctions de secrétaires administratifs pour l'année 2013.

Pour toute question complémentaire les élus CAP restent à votre disposition.

Paris, le 28/03/2013
Les Élus UNSa Justice
CAP des Secrétaires Administratifs